



ARTS, LETTRES, LANGUES

## LICENCE Lettres ; Sciences du langage / Accès santé (LAS)



Niveau d'étude  
visé  
BAC +3



ECTS  
180 crédits

### Parcours proposés

- › Module santé L1 L.AS (non diplômant)
- › L1 Lettres Sciences du langage /Accès santé
- › L2 Lettres Sciences du langage /Accès santé
- › L3 Lettres Sciences du langage /Accès santé

## Présentation

Une licence sciences du langage /Accès santé (LAS) permet de suivre une formation de licence et en même temps les enseignements du module "Accès Santé". Les étudiants suivent les 60 ECTS de la licence 1 de Sciences du langage + 10 ECTS de santé (anatomie et physiologie pour la première année, par exemple).

Après une première année LAS, mais aussi pendant son cursus de licence, l'étudiant peut candidater dans les filières de médecine, de maïeutique, de kinésithérapie ou dans d'autres formations conduisant à des diplômes paramédicaux.

L'admission dans ces filières de santé passe par un processus de sélection qui prend en compte les notes obtenues dans la formation de licence et le résultat à des épreuves orales spécifiques.

Si, finalement, l'étudiant ne fait pas le choix de poursuivre vers les filières de santé ou s'il n'y est pas admis, il peut bien sûr poursuivre en licence jusqu'à son obtention.

Les LAS de Sorbonne Université permettent un accès aux filières de santé dès la première année de licence (LAS1) avec deux candidatures possibles (LAS1 et LAS2 ou 3).

### Objectifs :

Un étudiant inscrit en L1/Accès santé (LAS) suit, en plus de tous les enseignements de son parcours de licence de Sciences du langage, des enseignements supplémentaires du module santé, qui apportent les connaissances et compétences nécessaires à la poursuite d'études en santé.

## Journée portes ouvertes 2025

La JPO 2025 pour les Licences aura lieu le samedi 1<sup>er</sup> février 2025 de 10 h à 17 h au Centre universitaire Malesherbes, 108 boulevard Malesherbes, 75017 Paris.

## Tutorat

### UFR de Langue française

Le tutorat à l'UFR de Langue française offre aux étudiantes et aux étudiants qui le souhaitent un accompagnement personnalisé, en complément des enseignements suivis en CM et en TD. Les tuteurs et tutrices sont inscrit(e)s en Master ou en Doctorat.

Sa vocation n'est pas de constituer un cours particulier, mais d'assurer le lien entre les enseignements (CM, TD) et un travail personnel régulier et efficace. Les groupes comportant un nombre limité d'étudiantes et d'étudiants (généralement moins de dix), le dispositif permet en effet de bénéficier d'un suivi individuel et d'une préparation spécifique aux examens. Tout au long de l'année, des exercices d'entraînement (pendant la séance et d'une séance à l'autre) sont proposés, et chaque étudiante ou étudiant peut demander un retour sur un point particulier du cours ou du TD.

Même si la participation au tutorat est libre, même si aucun engagement n'est requis, l'expérience – et les résultats d'examen – montrent qu'une présence régulière aux séances, dès le début de l'année universitaire, est nécessaire pour qu'un bénéfice appréciable puisse être retiré du dispositif. Qu'il s'agisse de consolider des savoirs fondamentaux ou de se perfectionner en vue d'une mention, l'efficacité du tutorat est réelle.

Ce tutorat est un cours de soutien. Il ne donne lieu à aucune validation et ne permet la délivrance d'aucun crédit ECTS.

Le planning des séances de tutorat est affiché à l'UFR en début de semestre.

#### - Contact :

Mathilde VALLESPER (pour l'UFR de Langue française)   
[mathildevallespir@club-internet.fr](mailto:mathildevallespir@club-internet.fr)

#### UFR de Sociologie et d'informatique pour les sciences humaines

Les tuteurs et tutrices ont un niveau avancé (Master ou doctorat).

À chaque niveau (L1, L2 et L3) des groupes de tutorat de 1 à 2 heures par semaines sont proposés.

Ils fonctionnent sur la base d'une participation volontaire, mais celle-ci est souhaitable.

Les étudiantes et les étudiants peuvent librement aborder les problèmes qu'ils rencontrent dans l'organisation administrative et pédagogique de leurs études. Les tuteurs et tutrices peuvent proposer du suivi pédagogique plus personnalisé que dans les cours et alimentent les échanges par leurs propres expériences d'étudiant.

#### - Contact :

Gaël Lejeune (pour l'UFR de Sociologie et d'informatique pour les Sciences humaines)

 [gael.lejeune@sorbonne-universite.fr](mailto:gael.lejeune@sorbonne-universite.fr)

## Savoir-faire et compétences

Il est recommandé de justifier de compétences scientifiques et d'une langue vivante (niveau B) : cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes (la maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable).

Cette formation implique d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation.

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention LETTRES de :

\* Disposer d'un très bon niveau rédactionnel qui permette notamment d'argumenter un raisonnement et d'analyser un texte. Cette mention suppose en effet une maîtrise globale de la langue française et des qualités de compréhension fine de textes de toute nature. Elle nécessite aussi de solides capacités d'expression afin de pouvoir analyser des textes littéraires, argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

\* Être intéressé par la culture et l'histoire littéraires et artistiques, ainsi que par l'étude de la langue française.

\* Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour la littérature et la langue.

\* Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde.

\* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail seul ou en équipe. Cet attendu marque l'importance, pour la Licence Mention Lettres, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, cette formation laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

La formation peut accueillir des profils variés, quels que soient les enseignements de spécialité et les options choisis au lycée. Néanmoins, pour y réussir, il est important que les lycéens s'assurent qu'ils disposent des connaissances et compétences attendues.

---

## Dimension internationale

L'UFR de Langue française est partie prenante du réseau Erasmus+, qui offre aux étudiantes et aux étudiants la possibilité d'aller étudier un semestre ou une année entière à l'étranger, dans une autre université européenne partenaire, tout en validant leur diplôme en Sorbonne. Les accords s'étendent à la majorité des pays de l'UE. La liste des établissements avec lesquels l'UFR de langue française a des accords peut être envoyée sur demande par le service des relations internationales :  [erasmus-out.ri@sorbonne-universite.fr](mailto:erasmus-out.ri@sorbonne-universite.fr)

De nombreux accords bilatéraux ont été signés par Sorbonne Université avec des pays variés hors UE dans le cadre des

Relations internationales. Des séjours d'un ou deux semestres sont possibles.

**Diplôme** : Licence Accès Santé

**Nature** : Mention

**Spécialité** : Sciences du langage / LAS

---

## Lieu(x)

📍 Centre universitaire Malesherbes - 108, boulevard Malesherbes 75017 Paris

**Discipline(s)** : SCIENCES DU LANGAGE ET APPLICATIONS, LETTRES ET LITTÉRATURE

**Validation des acquis** : Non

**Double cursus interne** : Non

**Double cursus externe** : Non

Pièces jointes à télécharger

---

## Contacts

### Contact administratif L1

Anne Desdames

📞 01 43 18 41 37

✉ [lettres-languefrancaise-malesherbes@sorbonne-universite.fr](mailto:lettres-languefrancaise-malesherbes@sorbonne-universite.fr)

### Contact pédagogique

Philippe MONNERET

✉ [philippe.monneret@sorbonne-universite.fr](mailto:philippe.monneret@sorbonne-universite.fr)

### Responsable pédagogique

Philippe MONNERET

✉ [philippe.monneret@sorbonne-universite.fr](mailto:philippe.monneret@sorbonne-universite.fr)

**Mail de contact** : [Dzerdz-Gavrilov@sorbonne-universite.fr](mailto:Dzerdz-Gavrilov@sorbonne-universite.fr)

Établissement(s) partenaire(s)

Laboratoire(s) partenaire(s)

## Organisation

---

### Contrôle des connaissances

Les Modalités de Contrôle de Connaissances, votées par les instances de SU, sont consultables sur l'ENT :

<https://lettres.sorbonne-universite.fr/formation/scolarité/service-des-examens>

Il y a deux régimes d'évaluation des enseignements : le Contrôle Continu Intégral et le Contrôle Mixte.

#### Le Contrôle Continu Intégral (CCI)

- intègre deux notes au moins par enseignement pourvu d'un code propre.
- ne comporte pas d'épreuve lors des sessions d'examens de janvier et de mai.
- ne donne pas lieu à une convocation, les informations données oralement en cours ou en TD par l'enseignant ou l'enseignante en tenant lieu.
- ne comporte pas de session de rattrapage.
- NB1 : quand l'enseignement comporte deux volets regroupés sous un code unique, une épreuve dans chaque volet suffit pour atteindre le nombre d'épreuves requis.
- NB2 : Les étudiantes et les étudiants inscrits en crédits libres, également appelés « enseignements optionnels » (codes comportant un Z), sont toujours évalué(e)s en CCI, même si l'enseignement est indiqué comme évalué en Contrôle Mixte dans les brochures.

#### Le Contrôle Mixte (CM)

- comprend au moins une note de contrôle continu.

- à laquelle s'ajoute le contrôle terminal lors des sessions d'examen de janvier et de mai conformément au calendrier facultaire.

Ce contrôle terminal donne lieu à une convocation sur l'ENT.

La note du contrôle continu compte pour 50% de la note finale sous deux conditions obligatoires :

1/ elle doit être supérieure à la note de contrôle terminal,

2/ elle doit être supérieure ou égal à 10, sinon, c'est la note du contrôle terminal qui est conservée.

Si les résultats sont inférieurs à 10/20, l'étudiante ou l'étudiant peut se présenter à la session de rattrapage, sauf s'il valide par compensation l'UE ou le semestre.

#### La session de rattrapage

Seuls les enseignements évalués en Contrôle Mixte donnent lieu à une possibilité de rattrapage, sauf si l'UE ou le semestre a été compensé.

Le rattrapage ne comprend que des épreuves orales.

La note acquise lors de la session de rattrapage se substitue à la note obtenue à la session de janvier ou de mai, même si elle lui est inférieure. Le contrôle continu n'est pas compté.

### Règles d'assiduité

L'étudiant ou l'étudiante doit être présent(e) à tous les cours (CM et TD) et à toutes les épreuves organisées qu'il s'agisse de CCI ou de CM.

Trois absences injustifiées par semestre sont sanctionnées par la note de 0.

Si les absences sont justifiées, l'étudiant ou l'étudiante peut demander à passer la dernière épreuve du CCI ou l'examen terminal dans le cas d'un Contrôle Mixte.

Les certificats médicaux justifiant d'une absence à un devoir doivent impérativement être transmis à l'enseignant responsable et au secrétariat dans les meilleurs délais.

L'absence à une épreuve durant la session d'examen est sanctionnée par un zéro.

Des demandes de dispense d'assiduité peuvent être demandées en cas de situation particulière (handicap, emploi...). Elles doivent être adressées au directeur ou à la directrice de l'UFR dont dépendent les enseignements dans un délai d'un mois après le début du semestre (cf. formulaire dispense sur ENT).

Dans le cas de la dispense d'assiduité, l'évaluation se fait sur la base de la dernière épreuve de contrôle continu uniquement (si CCI), ou sur la base du contrôle terminal (si CM).

- Tous les enseignements ne sont pas adaptés à la dispense d'assiduité (ateliers professionnels et d'écriture). Se renseigner auprès du secrétariat pédagogique.

### Semaine tutorée

- Elle ne concerne que les enseignements de Licence en Contrôle Mixte.
- La dernière semaine du semestre est consacrée à des révisions ou des rappels méthodologiques. L'assiduité n'est plus obligatoire.
- En revanche, dans le cas des enseignements en CCI, la dernière semaine du semestre est une semaine de cours normale durant laquelle des épreuves écrites peuvent avoir lieu.

En bref :

INSCRIPTION AVEC OBLIGATION D'ASSIDUITÉ						
Régime	Modalité	Nombre de notes	Épreuves pendant la session d'examens	Semaine tutorée	Convocation	Rattrapage
Contrôle Continu Intégral	CCI	2 notes au moins	Non	Non	Non	Non
Contrôle Mixte	CC + CT	1 note au moins +1 note	Oui	Oui	Oui	Oui

INSCRIPTION AVEC DISPENSE D'ASSIDUITÉ						
Régime	Modalité	Nombre de notes	Épreuves pendant la session d'examens	Semaine tutorée	Convocation	Rattrapage
Contrôle Continu Intégral	CCI	1 note (dernière épreuve CC)	Non	Non	Non	Non
Contrôle Mixte	CT	1 note (CT)	Oui	Oui	Oui	Oui

---

## Aménagements particuliers

Des aménagements spécifiques sont prévus pour les étudiants en situation de handicap.

Référent handicap : <https://lettres.sorbonne-universite.fr/vie-de-campus/accompagnement-des-publics-specifiques/etre-accompagne>

**Ouvert en alternance** : Non

**Ouvert en stage** : Non

## Admission

---

### Conditions d'admission

**Conditions d'accès** : <https://lettres.sorbonne-universite.fr/formation/inscription/candidature-et-admission-en-lettres-langues-sciences-humaines-et-arts>

**L'accès aux LAS se fait via Parcoursup.** <https://www.parcoursup.fr>

**L'accès aux études de Santé par les LAS de SU sera sélectif et se fera sur la base des résultats académiques (disciplinaires et de santé) et d'épreuves orales.**

---

### Pré-requis obligatoires

Un intérêt pour le fonctionnement des langues et du langage ainsi que pour l'informatique, un esprit rigoureux et précis, apte à la description méthodique et à la conceptualisation, une aptitude à construire une réflexion critique sont requis pour suivre cette formation avec succès.

#### - Langues et options

Langue vivante 1 : Obligatoire et au choix dans les langues proposées à la Faculté des Lettres

Langue vivante 2 : Pas de LV2

## Et après

---

### Poursuite d'études

Débouchés possibles : médecine, kinésithérapie, maïeutique. Les filières pharmacologie et odontologie ne sont pas accessibles par les LAS de la Faculté des lettres.

Si l'étudiant fait le choix de ne pas s'orienter vers les filières de santé ou s'il n'y est pas admis, la poursuite d'études dans la licence de Sciences du langage lui offrira la possibilité de préparer les masters accessibles avec une licence de Sciences du langage. Il pourra ainsi s'orienter vers un Master recherche (Linguistique, Langue française, Langue et informatique, Littérature française, Lettres classiques) ou vers un Master professionnel (Langue française appliquée...) ou préparer le concours de professeur des écoles ou le Master Métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation.

---

### Insertion professionnelle

- Suivre l'enseignement de l'option "Accès Santé" de cette formation permettant de candidater en maïeutique, médecine, kinésithérapie, tous les métiers accessibles par ces filières.

- En cas d'abandon de l'option LAS et de poursuite dans la licence de Sciences du langage, puis dans un des masters accessibles après cette licence, l'étudiant pourra se tourner, en fonction du master choisi, vers les métiers de la linguistique informatique (ingénieur linguistique, informaticien spécialisé dans le traitement des langues), les métiers de l'enseignement (professeur des écoles, des collèges ou des lycées, professeur de Français Langue Etrangère, Professeur de l'enseignement supérieur après l'obtention d'une thèse). La licence SDL est également particulièrement adaptée aux candidats qui souhaitent préparer le concours d'orthophoniste.

## Infos pratiques

---

## Contacts

### Contact administratif L1

Anne Desdames

☎ 01 43 18 41 37

✉ lettres-languefrancaise-malesherbes@sorbonne-universite.fr

### Contact pédagogique

Philippe MONNERET

✉ philippe.monneret@sorbonne-universite.fr

### Responsable pédagogique

Philippe MONNERET

✉ philippe.monneret@sorbonne-universite.fr

Établissement(s) partenaire(s)

Laboratoire(s) partenaire(s)

---

## Lieu(x)

📍 Centre universitaire Malesherbes - 108, boulevard  
Malesherbes 75017 Paris







